

isme, toutes les laïcisations qui de proche en proche se sont étendues par voie législative à toute l'économie de la société et à ses intérêts les plus sacrés, tels que le mariage, l'école, les prétoires, l'armée. Nous donnerons ici, en exemple, la laïcisation du serment, parce que le serment est prêté le plus ordinairement pour appuyer le droit ; c'est le principe, quoique par abus ce principe puisse être tourné contre le droit.

La laïcisation du serment, toujours proposée, acceptée par une portion de l'opinion, est à moitié entrée dans nos mœurs, en attendant de pénétrer dans les lois. La parole humaine avait paru insuffisante à l'homme lui-même, si prévenu pourtant en sa faveur, sous l'inspiration de son orgueil originel. Il n'osa pas l'offrir comme base des grands intérêts de la vie, et pardonna à ceux qui ressentaient une certaine défiance ; moins encore était-il disposé à se confier à la parole du voisin. Cependant, l'honnête homme se remontre sur cette terre : il est une conscience et comme une incarnation de l'honneur ; il dit ce qu'il pense, il fait ce qu'il dit ; il meurt comme Régulus pour tenir une promesse. Mais cet homme n'est-il pas une exception ? est-il à l'abri d'une défaillance ?

L'histoire répond à ce questionnaire. Dès lors, l'humanité, vaincue de sa faiblesse, et assez grande pour se craindre elle-même, chercha en Dieu ce qui lui manquait ; elle mit sa parole sous la garantie de sa sainteté : le serment honore Dieu, il rassure l'humanité. On jure donc par un plus grand que soi. « Dieu, dit l'Apôtre dans sa théologie sublime, *ne trouvant personne au-dessus, jura par lui-même*¹, » afin de donner à sa parole, si c'était possible, une certitude plus inébranlable, en tout cas pour donner à sa pensée une expression plus solennelle, capable de frapper l'humanité qui la recueillerait. Ici, tout est transcendant : on s'incline et on adore. Mais quand ce fantoche, proscrit d'école ou de parlement, à l'air gourmé, avec une mise en scène ridicule, vient jurer par lui-même, en mettant la main sur son gilet (les anciens la mettaient sous la cuisse), sous lequel palpite sans doute la conscience et où veille l'honneur, il déclare qu'il n'y a rien au-dessus de lui-même : c'est monstrueux. Pour qui prend-il Dieu ? Et si, selon lui, Dieu n'a rien à voir dans les affaires humaines, que ne jure-t-il par la famille, par la patrie, par le Parlement, par l'Institut, qui valent plus que lui, ou encore par son chapeau, qui est

1 — Epître aux Hébreux.